

TUTEUR DE PROXIMITÉ : LES BASES



Objectifs

Donner au tuteur les références réglementaires lui permettant d'organiser le parcours et l'accompagnement formatif en situation de travail. Former le tuteur référent à la transmission de compétences professionnelles en situation de travail.

Contenus

Fonction 1 : Organisation du parcours formatif – Elaborer un contrat d'objectifs – Situer la fonction de tuteur au sein de l'établissement – Appréhender le cadre juridique et réglementaire – Construire un plan d'accueil et d'intégration Fonction 2 : Transmission de compétences professionnelles en situation de travail – Approfondir la démarche de construction de compétence – Connaissance du référentiel professionnel, adaptation en séquences formatives – Connaitre les différentes méthodes pédagogiques facilitant les apprentissages – Mener un entretien à différentes étapes du parcours du stagiaire – Connaitre les principes et modalités d'évaluation Fonction 3 : Supervision du parcours de formation – Bien se repérer au sein du principe de l'alternance – Utiliser les référentiels métiers/ diplômes pour effectuer le bilan – Réaliser un bilan global de parcours

Pré-requis

Etre professionnel du secteur Sanitaire et Social - 2 ans d'expérience

Modalités et délais d'accès à la formation

Parcours possible tout au long de l'année

Public concerné

Salariés

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures en centre : 40h
- Nombre d'heures au total : 40h

Dates

Du 09/02/2026 au 15/05/2026 à Yzeure

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation
Lycée Jean Monnet
39 place Jules Ferry
03400 - Yzeure

Contact
Hervé COUPERIER
04 70 46 99 00
greta-auvergne.agence03@ac-clermont.fr


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

**RÉSEAU
Greta
AUVERGNE**